

Changements climatiques et régulation pour une action institutionnelle radicale

Heat. How to Stop the Planet from Burning, de George Monbiot.
Anchor Canada, 304 p.

Patrick Turmel

Number 221, July–August 2008

Écologie et politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16867ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Turmel, P. (2008). Changements climatiques et régulation pour une action institutionnelle radicale / *Heat. How to Stop the Planet from Burning*, de George Monbiot. Anchor Canada, 304 p. *Spirale*, (221), 20–22.

Changements climatiques et régulation pour une action institutionnelle radicale

HEAT. HOW TO STOP THE PLANET FROM BURNING

de George Monbiot

Anchor Canada, 304 p.

par PATRICK TURMEL

Si les progrès de la civilisation industrielle nous ont permis d'atteindre un niveau de confort sans précédent, la consommation de ressources qui en découle est écologiquement insoutenable dans les conditions actuelles et menace grandement nos écosystèmes. Selon George Monbiot, nous avons encore une chance de préserver nos acquis, à condition d'accepter de mettre en place des changements radicaux visant la diminution, d'ici 2030, de 90 % des émissions de gaz à effet de serre par les pays riches. Dans son essai, *Heat. How to Stop the Planet from Burning*, Monbiot montre qu'un tel objectif est atteignable et qu'il n'exige pas pour autant que l'on abandonne les acquis de la civilisation industrielle. Il propose une série de mesures pour atteindre cette fin, mais il s'intéresse aussi à la questions des actions relevant des institutions et qui doivent passer selon lui par une politique de rationnement.

Une réduction indispensable

D'après Monbiot, si les niveaux d'émission de dioxyde de carbone dans l'atmosphère demeurent aussi élevés jusqu'en 2030, les prévisions scientifiques les plus sérieuses suggèrent que nous ferons alors face à une augmentation de la température terrestre de 2 degrés Celsius par rapport à l'époque préindustrielle (soit 1,4° C de plus que la température actuelle). Une telle augmentation n'a rien d'anodin et représente le point critique, largement reconnu par la communauté scientifique, à partir duquel certains écosystèmes majeurs devraient commencer à s'effondrer. On estime aussi que, dès le moment où la température terrestre dépassera de 1,5° C celle de l'époque préindustrielle, 400 millions de personnes auront de la difficulté à se procurer de l'eau et 5 millions souffriront de famine.

La seule façon d'éviter de telles catastrophes passe par l'adoption rapide de mesures draconiennes par les pays riches, visant une réduction de 90 % de leurs émissions de dioxyde de carbone d'ici 2030. Monbiot restreint son propos à la responsabilité des pays riches, pour la simple raison que ces derniers doivent d'abord démontrer leur volonté d'agir avant de faire la leçon à qui ce soit. Il est vrai qu'un pays comme la Chine a vu ses émissions augmenter

de manière considérable dans les dernières années, mais elles demeurent encore minimales en comparaison de celles des pays riches. Par exemple, un citoyen chinois produit en moyenne 2,7 tonnes de dioxyde de carbone par année, alors qu'un citoyen américain produit en moyenne 20 tonnes.

Monbiot poursuit dans cet ouvrage un double objectif. Il cherche d'abord à démontrer qu'une telle réduction des émissions de dioxyde de carbone est réalisable, contre l'avis d'autres environmentalistes, comme James Lovelock, qui semblent parfois suggérer qu'il est déjà trop tard pour nous préserver d'un désastre écologique. Dans un second temps, il veut montrer que cet objectif est compatible avec les conditions propres à la civilisation industrielle. Il se veut donc relativement optimiste, n'appelant ni au retour à l'âge de pierre ni à l'adoption d'une économie tiers-mondiste. Sa démarche se fait en deux temps : d'une part, convaincre le lecteur que son objectif est techniquement (et économiquement) viable, et d'autre part, envisager le type d'action ou de solution institutionnelle qui doit être favorisé afin d'y parvenir. En d'autres mots, Monbiot discute des moyens *technologiques* et *politiques* pour atteindre la fin ambitieuse qu'il nous invite à viser.

L'ouvrage met surtout l'accent sur la question des moyens technologiques, en abordant notamment les différentes options qui s'offrent à nous pour rendre nos maisons — qui sont en général de véritables « désastres écologiques » — plus performantes sur le plan énergétique et en évaluant les différentes sources d'énergie dont nous disposons, ou dont nous pourrions disposer. L'auteur consacre un chapitre à la proposition de l'« *internet de l'énergie* », selon laquelle nous devrions abandonner le système actuel, où l'énergie est produite en grande quantité par un certain nombre de centrales, en faveur d'un réseau énergétique décentralisé, dont les sources seraient nombreuses et variées. Les modes de transport terrestres puis le transport aérien sont ensuite abordés avant d'en arriver à l'étude de l'énorme quantité d'énergie dépensée par le commerce de détail et par l'industrie du ciment. Monbiot y fait notamment l'éloge de l'épicerie virtuelle, avec livraison à domicile.

Des objectifs possibles

L'auteur s'intéresse donc surtout aux possibilités pour de nombreux secteurs de l'économie d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixé et il a le mérite de toujours se garder à distance de toute forme de pensée magique. Malgré le côté radical de son propos, il s'en tient du début à la fin de l'ouvrage à un scepticisme exemplaire face aux nombreuses propositions environmentalistes que l'on retrouve déjà sur le marché des idées. Il écarte aussi, dans le chapitre sur l'aviation, la plupart des espoirs entretenus (surtout par les amis de l'industrie) pour des formes de transport aérien plus vertes. Il en conclut qu'il s'agit là d'un secteur où nous n'avons pas d'espoir d'amélioration environnementale dans les délais alloués, ce qui entraîne la nécessité de reconnaître que nous avons maintenant le devoir d'abandonner le transport aérien pour la plupart des activités qui le nécessitaient : ce doit être notamment la fin des



vacances à l'étranger (à moins d'être prêt à utiliser d'autres moyens pour s'y rendre) et le début des colloques et des réunions virtuelles.

Ces chapitres sont passionnants et leur propos est important, mais ils ne répondent pas à la question des moyens politiques qui pourraient être mis de l'avant. Monbiot insiste dès l'introduction du livre, et avec raison, sur le fait qu'exiger des individus qu'ils se contraignent eux-mêmes est une perte de temps. Il y a malheureusement de trop nombreux environnementalistes qui ne font pas confiance aux institutions et qui militent surtout pour que l'on éduque les gens et qu'on les encourage à changer leurs habitudes, mais quarante ans de militantisme de cette nature devraient pourtant les convaincre que de telles actions sont de vraies pertes de temps.

Pour Monbiot, la seule voie efficace pour atteindre l'objectif fixé est celle de la régulation : « *le réchauffement global produit par l'homme ne peut être restreint à moins que l'on persuade le gouvernement de nous forcer à changer la façon dont on vit.* » Le problème du réchauffement global se présente comme un problème classique d'action collective. Chacun de nous gagnerait à ce que tous soient contraints à moins polluer, mais aucun de nous n'a intérêt à se contraindre lui-même. L'auteur donne l'exemple du refus d'avoir une automobile, qui revient au fond à laisser sa place sur la route à un autre automobiliste. On pourrait ainsi penser au « défi d'une tonne » promu par le gouvernement canadien auprès de ses citoyens pour atteindre les objectifs de Kyoto. À quoi bon prendre des douches plus courtes si mon voisin chauffe sa piscine en mai et lave régulièrement à grande eau ses deux voitures ? La seule façon d'atteindre l'objectif recherché — couper de 90 % l'émission des gaz à effet de serre — est que les contraintes soient réciproques. Pour reprendre le vocabulaire de l'action collective, j'accepte d'être contraint à condition que les autres le soient aussi.

Monbiot présente trois formes possibles de régulation, ou de solutions institutionnelles. Une première solution consiste à taxer la consommation énergétique : on fait payer les pollueurs pour les coûts qu'ils imposent aux autres. On parle alors d'internalisation des externalités. L'auteur voit deux problèmes avec ce genre de solution. Ce sont d'abord les pauvres qui en seraient les victimes, étant donné l'augmentation des coûts énergétiques liée à une telle politique. Cela permettrait ensuite aux riches de continuer à polluer autant que le permettent leurs finances. Il imagine bien que l'on pourrait mettre sur pied un système de redistribution et de rabais pour les pauvres, mais il considère qu'un tel système de taxation serait trop complexe pour recevoir l'aval du public.

La deuxième solution consisterait simplement à réguler toutes nos actions de façon à assurer à la fois un égal traitement pour chacun et l'atteinte de l'objectif fixé. Monbiot rejette rapidement cette solution qui s'apparenterait selon lui à une forme de planification centrale laissant bien peu de place à la liberté individuelle.

La solution qu'il préconise est plutôt celle du rationnement. Pour tenter de le dire simplement, on détermine la quantité globale de gaz à effet de serre qui pourra être émise dans l'atmosphère à un moment x (il mentionne 2012) afin d'atteindre l'objectif fixé pour 2030, puis on divise cette quantité par le nombre projeté d'habitants de la terre à ce moment. Cela devrait nous permettre de déterminer la quantité d'émissions autorisées pour chaque pays. Certains pays, comme l'Éthiopie, auront ainsi le droit d'émettre une plus grande quantité de carbone dans l'atmosphère qu'ils ne le font en ce moment, mais la quantité globale d'émissions devrait être réduite et la part de chaque pays devrait éventuellement converger. On a donné à cette stratégie le nom de « *contraction et convergence* ».

Une question de justice

Monbiot ne suggère toutefois pas que soit rationnée toute notre consommation ; seules l'essence et l'électricité seraient touchées. On offrirait à chaque individu une quantité de carbone qu'il lui serait permis d'émettre (traduite par une certaine quantité d'essence et d'électricité) et qu'il serait libre de consommer ou de vendre. L'auteur propose ainsi la création d'une nouvelle monnaie énergétique, à laquelle il donne le nom de « *icecaps* », afin de nous rappeler sa raison d'être.

En plus de nous permettre d'atteindre notre objectif, les avantages de cette approche semblent être essentiellement de deux ordres. Elle laisserait d'abord une plus grande liberté d'action qu'un système de planification centrale ou de régulation totale. Il n'est pas nécessaire de punir la personne qui laisse la télévision ▶

allumée toute la journée : « sous un schème de rationnement, tant que vous demeurez dans les limites de ce qui vous est alloué ou que vous êtes préparé à acheter plus d'icecaps, vous pouvez faire tout ce que vous voulez. Si vous en avez les moyens, vous pouvez brûler votre ration en entier dans une seule orgie de dioxyde de carbone, et ensuite acheter ce dont vous avez besoin pour le reste de l'année d'autres personnes. [...] Ce qui compte est que l'ensemble du pays n'excède pas sa part d'émission de dioxyde de carbone. »

L'autre avantage de cette approche serait d'éviter les écueils de l'internalisation des externalités favorisée par les économistes, soit le fait que les pauvres en deviennent les victimes et que les riches puissent payer pour polluer. Or, comme le montre la citation ci-dessus, le système préconisé par Monbiot permettra l'existence de telles iniquités : la personne qui le désire pourra continuer à rouler en *Rolls-Royce*, à condition qu'elle transfère des sommes importantes aux personnes plus pauvres ou plus abstinentes, ce qui prouve selon lui que son approche intègre un mécanisme de justice économique.

Cette façon de voir soulève bien des questions, en particulier parce que l'on perçoit difficilement en quoi il s'agit de justice, et non pas simplement des conditions d'une économie de marché où les prix sont déterminés par l'offre et la demande. Par exemple, le seul fait que certaines personnes peuvent se permettre de rouler en *Rolls-Royce* n'est pas abordé ici. Son approche distingue donc de fait la question des prix de celle de la justice. C'est tout à fait légitime. Il faut toutefois réaliser qu'étant indépendante de la question du prix des ressources, la question de l'équité n'est pas prise en charge par ce programme qui ne libère pas nos institutions du rôle qu'elles ont à jouer sur le plan de la justice sociale. En fait, l'opposition établie par l'auteur entre échange monétaire et rationnement ne tient pas la route. Le rôle des prix dans une économie de marché est justement de rationner les ressources afin d'atteindre un équilibre entre l'offre et la demande. Les prix doivent donc correspondre à la rareté ou à la

demande pour les ressources plutôt qu'aux besoins des plus pauvres. Cela ne signifie pas que l'on ne doive pas se préoccuper aussi de justice, mais la solution consiste à assurer, par des mécanismes de redistribution, que tous auront de quoi se procurer le nécessaire, plutôt que d'offrir des droits d'émissions gratuitement à tous, même aux plus riches.

La raison invoquée pour favoriser la solution d'une économie de marché est qu'il s'agit d'un système de rationnement plus efficace. Il y a d'abord le fait qu'il est difficile de motiver la création d'une nouvelle monnaie, les *icecaps*, si elle s'intègre au système d'échange en vigueur et qu'une personne peut ainsi s'en procurer autant que ses ressources financières le permettent. Pourquoi alors ne pas simplement indiquer un prix aux ressources? Mais le problème plus sérieux, que Monbiot souligne d'ailleurs lui-même en critiquant le régime d'échange de droits d'émission de l'Union Européenne, est que ces droits sont offerts à tous, *gratuitement*, plutôt que d'être intégrés directement dans un marché d'échange comme le désiraient les économistes. Selon le programme de Monbiot, on subventionne tout le monde, y compris les plus favorisés, afin de s'assurer que les plus démunis ont suffisamment de ressources énergétiques, alors que l'on pourrait d'une part, laisser le mécanisme des prix faire son œuvre, et d'autre part résoudre la question de la justice en s'assurant que les plus démunis ont aussi accès aux ressources énergétiques dont ils ont besoin.

L'autre perspective sous laquelle son approche se distingue clairement de l'approche économique est qu'elle limite la consommation énergétique d'un pays au prorata de sa population et qu'elle interdit un type d'échange entre les pays qu'elle permet pourtant entre les citoyens d'un même État. Pourquoi doit-il en être ainsi? Qu'est-ce qui fait qu'il est légitime de permettre l'échange à l'intérieur des limites nationales, mais qu'il doit être interdit à l'échelle internationale? Pourquoi ne pas exiger du Canada qu'il paie ou compense ce pays pour sa surconsommation, plutôt que d'encourager l'Éthiopie à polluer plus? De toute façon, rien n'empêche l'Éthiopie de refuser l'offre, s'il préfère utiliser ses crédits d'émissions à ses fins. Mais pourquoi faudrait-il empêcher ce genre d'échange entre des nations qui en bénéficieraient toutes deux? Enfin, demeure la question de savoir qui assurera la réciprocité de ces contraintes à l'échelle internationale.

Il n'est évidemment pas facile de passer de la parole aux actes institutionnels, étant donné l'énorme résistance encouragée par une « *industrie du déni* » à laquelle Monbiot consacre un chapitre très intéressant. La question des moyens politiques est cependant aussi importante que celle des moyens technologiques, mais Monbiot ne semble pas voir qu'elle nécessite tout autant un travail intellectuel sérieux. ●

Karen Trask, *Lit de Proust* : En attente d'un baiser, travail préparatoire, coordination DARE-DARE, Montréal (2006). Photo : Paul Litherland

